Département de l'Ain Arrondissement de Belley

DÉLIBERATION

Canton de Plateau d'Hauteville

DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Tenay

Nombre de Conseillers En exercice	15	L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.
Présents	13	Etaient présents: M et Mmes G. ALLAIN, C.
Votants	15	SAVOI, C.PARDO, S.AMOURIQ, G.CHARVET, P.PERSICO, J-F BONIN, S.BRUN, S.DELAVY, M.BOUMIR, C.GRABIT, C.TIVEDDU; F.DERREUMAUX
Absents	2	S.CHEVRY ; F.MALARD
		Date de convocation: 21.03.2024
		Secrétaire de séance : C.PARDO
Pouvoirs	2	S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN; F.MALARD donne pouvoir à C.GRABIT

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2023 BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

Délibération N°14/2024

-- * --

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'Exercice 2023 du Budget Eau et Assainissement qui se présentent ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT	EXCEDENT	110 019.49 €
SECTION EXPLOITATION	EXCEDENT	12 548.23€

compte tenu de l'état des restes à réaliser arrêté ainsi

DEPENSES	00.00 €
RECETTES	00.00€

Considérant que le résultat de l'exercice 2023 (excédent de clôture de la section de fonctionnement) doit être affecté par l'assemblée délibérante,

- Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la reprise des résultats de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation de l'Excédent d'exploitation 2023 : en section	
d'Investissement 2024 (c/1068)	12 548.23 €
Reprise de l'Excédent d'Investissement 2023 : en section	
d'Investissement 2024 (c/001)	110 019.49 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

| O Le Maire, | Gaël ALLAIN |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication ou notification

Le 0410412024

Le Maire,

G. AUAIV

C-PARIO Adjoint ou Navo

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

AFFECTATION DE RESULTAT EXERCICE 2023 BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Date de transmission de l'acte :

04/04/2024

Date de réception de l'accusé de

04/04/2024

réception :

Numéro de l'acte :

14-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

001-210104162-20240329-14-2023-DE

Date de décision :

29/03/2024

Acte transmis par :

Gaël ALLAIN

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires